



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMA TURE  
MINISTRE DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRIALISATION AGRICOLE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROGRAMME DE COOPERATION TCHAD-FIDA



PROJET DE RENFORCEMENT DE L'INNOVATION DANS L'ENTREPRENARIAT  
AGRO-PASTORAL DES JEUNES ET FEMMES DU TCHAD (RENFORT)  
UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DE PROJET



## APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (Consultant individuel)

**Intitulé de la mission :** Recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration de la stratégie de communication (interne et externe) du Projet RENFORT.

**Numéro de référence :** N° ~~216~~ /PR/PM/MPIA/SG/PCTF/RENFORT/2024

La République du Tchad a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir les coûts du Projet de Renforcement de l'Innovation dans l'Entrepreneuriat Agro-pastoral des Jeunes et Femmes du Tchad (RENFORT) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un consultant individuel.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du projet RENFORT.

Les services de conseil ("les services") consistent à élaborer la stratégie de communication interne et externe du projet RENFORT, la durée totale de la mission est de 30 jours.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme<sup>1</sup> et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations<sup>2</sup>. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles<sup>3</sup>.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du Client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris

<sup>1</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:  
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

<sup>2</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:  
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

<sup>3</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:  
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgence de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le Secrétariat Général du Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Les critères de présélection sont les suivants : être titulaire d'un diplôme universitaire BAC+5 ou Doctorat en communication, communication institutionnelle ou des organisations ou discipline similaire, expériences avérées (10 ans) en élaboration de stratégie de communication et mise en œuvre d'activités de communication pour les organisations internationales ou projet de développement financés par les partenaires internationaux, expérience dans la communication pour le développement, orienté vers le monde rural (depuis la définition des objectifs et plans de communication jusqu'à la mise en œuvre de la stratégie de communication), une bonne connaissance du volet gestion des savoirs, de ses approches et outils afférents, expérience et expertise de conduite d'ateliers et d'élaboration d'outils participatifs, bonne maîtrise des divers aspects de la communication et des nouveaux canaux de communication (dont la communication digitale), capacité de production et de rédaction de documents de qualité et dans les délais impartis avec un style rédactionnel de qualité, une bonne connaissance de la communication avec orientation sur les thématiques agrobusiness, numérique, genre, inclusion sociale, nutrition, environnement, des attestations de bonne exécution de missions similaires seraient d'un grand atout, une très bonne connaissance des zones d'intervention du Projet RENFORT.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : Coordination technique du RENFORT à Dourbali, Tel : (235) 66 22 79 11, Email : [m.odette@fidatchad.org](mailto:m.odette@fidatchad.org), au plus tard .....2024.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite au moyen des formulaires prévus à cet effet. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Antenne des Projets FIDA, Tél : +235 66 29 70 25 à N'Djaména, au plus tard .....2024 à 12 heures et porter expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration de la stratégie communication (interne et externe) du Projet RENFORT ».

N'Djaména, le 09 SEPT 2024

La Secrétaire Générale du Ministère de la Production  
et de l'Industrialisation Agricole

Madame FATIME BRAHIM NOKOUR

